UNIVERSITE D'ABOMEY – CALAVI

(UAC)

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

(DPH)

MEMOIRE DE LICENCE

LA MUSIQUE DANS *LA POLITIQUE* D'ARISTOTE

REALISE PAR :

ASSANKPON Distel Marie- Sybel

SOUS LA DIRECTION DU :

Dr David Pierre AVOCES

Maitre – Assistant des Universités du CAMES

JURY DE SOUTENANCE

PRESIDENT :

Dr Alain Corneille TOWOU (MC)

RAPPORTEUR :

Dr David AVOCES (MA)

EXAMINATEUR :

Dr Assane MAHAMANE (MA)

MENTION : Très bien

NOTE :17/20

DATE DE SOUTENANCE : LE 26/09/24

A

Ma feu mère Menakpo Epiphanie

Mon feu père Assankpon Arius

Ma sœur Assankpon Amielle

Ma tante Menakpo Françoise

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire de soutenance sur la musique. Leur soutien, leurs conseils et leur encouragement ont été inestimables tout au long de ce processus. Je tiens à remercier chaleureusement :

- Mon directeur de mémoire M. David Pierre AVOCES, Maître-assistant des Universités du CAMES pour ses précieux commentaires, sa patience et son expertise.
- Aux différents formateurs de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, en particulier ceux du département de philosophie.
- Mes enseignants et professeurs qui ont partagé leurs connaissances et leur passion pour la musique.
- Ma famille et mes amis pour leur soutien indéfectible et leurs encouragements constants.
- Tous les participants à mes enquêtes et entretiens qui ont généreusement partagé leurs expériences et leurs idées.
- Les bibliothécaires et les professionnels de la musique qui ont facilité mes recherches et m'ont guidé vers des ressources pertinentes.
- À tous les responsables étudiants de la FASHS, et particulièrement à FIACRE CHRISTIAN AVOCES et GRACE AGNILA.
- Enfin, je tiens à remercier l'Université pour m'avoir donné l'opportunité d'explorer ma passion pour la musique à travers ce mémoire.

Merci à tous !

RESUME

Intitulé "La musique", ce mémoire explore l'héritage de la pensée musicale de la Grèce antique à travers une analyse approfondie du livre VIII de *La Politique* d'Aristote. En s'immergeant dans la vision du philosophe sur la musique, l'étude cherche à répondre à la question centrale : Quelle est l'utilité de la musique ?

Notre analyse révèle la conception d'Aristote de la musique comme un art capable d'influencer le bien-être, l'éducation et le loisir. Selon le philosophe, la musique exerce son influence par l'imitation des états d'âme, suscitant des émotions et des sentiments chez l'auditeur. Cette capacité confère à la musique un rôle important dans la formation du caractère et le développement moral des individus.

Cependant, l'étude examine également les limites de la conception aristotélicienne de la musique. La critique contemporaine souligne notamment le caractère subjectif et expressif de l'art musical, soulignant la difficulté de définir une utilité universelle de la musique. De plus, l'accent mis par Aristote sur l'imitation des états d'âme tend à négliger d'autres dimensions importantes de la musique.

Mots -clés : **Musique, Imitation, Expressive, bien-être, Education, Loisir.**

ABSTRACT

Entitled "Music," this thesis explores the legacy of musical thought in ancient Greece through an in-depth analysis of Book VIII of *the Politics* of Aristotle's. By immersing itself in the philosopher's vision of music, the study seeks to answer the central question: What is the usefulness of music?

Our analysis reveals Aristotle's conception of music as an art capable of influencing well-being, education, and leisure. According to the philosopher, music exerts its influence through the imitation of emotional states, arousing emotions and feelings in the listener. This ability gives music an important role in the formation of character and the moral development of individuals.

However, the study also examines the limitations of the Aristotelian conception of music. Contemporary criticism emphasizes the subjective and expressive nature of musical art, highlighting the difficulty of defining a universal utility of music. Moreover, Aristotle's emphasis on the imitation of emotional states tends to neglect other important dimensions of music.

Keywords: Music, Imitation, Expressive, Well-being, Education, Leisure.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION D'ARISTOTE ET CLARIFICATION DU CONCEPT DE « LA MUSIQUE » 4
1.1. PRESENTATION D'ARISTOTE 4
1.2. CLARIFICATION DU CONCEPT DE '' LA MUSIQUE '' 8
CHAPITRE 2 : LA CONCEPTION ARISTOTELICIENNE DE LA MUSIQUE. 14
2.1. LA MUSIQUE POUR LE BIEN- ÊTRE 14
2.2. LA MUSIQUE POUR L'EDUCATION 17
2.3 LA MUSIQUE POUR LE LOISIR 23
CHAPITRE 3 : PORTEE, LIMITE ET PERSPECTIVE 24
3.1. PORTEE DE LA CONCEPTION D'ARISTOTE 25
3.2 LES LIMITES DE LA CONCEPTION D' ARISTOTE SUR LA MUSIQUE 29
3.3. PERSPECTIVES RELATIVES A L'UTILITE DE LA MUSIQUE DANS LA VIE HUMAINE 36
CONCLUSION 38

INTRODUCTION

La musique est un art universel qui occupe une place essentielle dans la vie de chacun. Dans la Grèce antique, elle jouissait d'une importance particulière en raison de son influence sur l'âme humaine et des multiples propriétés qui lui étaient attribuées : Mathématiques, morales, culturelles, cultuelles, pédagogiques, religieuses, voire médicinales. Ces propriétés découlaient du rythme, de l'harmonie, de la mélodie et parfois même des paroles.C'est pourquoi le sujet de "l'utilité de la musique" a suscité la réflexion de grandes personnalités de l'Antiquité grecque telles que Pythagore, Socrate, Platon, Aristote, mais aussi des penseurs plus tardifs comme saint Augustin au Moyen Âge, Rousseau et Kant aux XVIIe et XVIIIe siècles, et jusqu'à Vladimir Jankélévitch à notre époque.

Par exemple, Pythagore considérait la musique comme étroitement liée aux mathématiques. Il établissait un lien profond entre ces deux domaines, montrant que les proportions et les rapports harmonieux étaient essentiels pour créer une mélodie harmonieuse. Écouter de la musique revenait ainsi à écouter un langage mathématique harmonieux, une harmonie qui affecte l'Homme. Quant à Socrate, par le biais de son disciple Platon dans *La République* , il envisageait la musique essentiellement comme un moyen d'éduquer l'enfant et le citoyen aux vertus de la tolérance, du courage et de la modération, à travers les rythmes, l'harmonie et la mélodie. Aristote, quant à lui, suivant sa démarche habituelle, remit en question les idées de ses prédécesseurs. Dans le livre 8 de son ouvrage *La Politique*, il affirma que la musique était utile à trois égards. Tout d'abord, elle procure du bien-être à travers le divertissement, le délassement, la détente et la catharsis. En second lieu, Aristote partage l'opinion de Platon selon laquelle la musique éduque et conduit à la vertu. C'est pourquoi il écrit que « la musique est capable d'améliorer les mœurs[1]». Enfin, son dernier argument est que la musique permet d'occuper noblement son temps libre.

[1] Aristote, *La Politique*, Paris, J.VRIN,1989, p.567.

Aristote explique que par le pouvoir de limitation sonore (la mimesis) des émotions, la musique affecte différemment les auditeurs. D'où l'importance de répartir les modes musicaux en fonction des différents usagers.

Cependant, sa vision de la musique n'est pas exempte de reproches. Aristote définit la musique comme un moyen d'imiter les émotions qui sont ensuite ressenties par l'auditeur. Or, la musique est bien plus qu'un simple moyen d'imitation : c'est un langage, un moyen de communication. De plus, conformément à son époque, il n'accorde pas un grand intérêt à l'influence exercée par les paroles chantées, se concentrant principalement sur l'impact du rythme, de l'harmonie et de la mélodie Depuis l'Antiquité, la musique a évolué, et l'influence exercée par les paroles chantées est encore plus grande que celle des trois autres composantes de la musique. La conception d'Aristote concernant la musique n'est donc pas exempte de critiques.

Nous avons jugé nécessaire d'approfondir ce thème, car il est fondamental et urgent, étant donné l'orientation négative de la musique à nos jours .A cet effet, certaines chansons encouragent la dépravation des mœurs dans tous les sens du thème. Nous souhaitons rappeler à tous les valeurs et vertus véritables que la musique devrait promouvoir. Notre intention, à travers ce mémoire, est donc de rétablir, en nous appuyant sur les écrits d'Aristote, la véritable raison ou les véritables raisons d'être de la musique dans la vie de chacun. Mais également avouons-le, le lien de la musique avec d'une part la rationalité (les mathématiques) et d'autre part l'irrationnel (les affects ,les émotions , etc) , en font un objet philosophiquement très intéressant .

Le problème posé par notre thème de recherche est donc clair : Quelle est la fin ou les fins de la musique ? La problématique centrale de cette étude réside donc dans les questions suivantes : Quels sont les potentialités ou intérêts de la musique selon Aristote dans son ouvrage *La Politique* ? Quels sont les éléments clés de la musique qui nous affectent d'après Aristote ? Quels sont les genres de musiques auxquels Aristote accorde de la valeur ? Sa conception de la musique est-elle toujours pertinente et exempte de reproches ? Et quels sont les perspectives futures de l'usage ou des usages de la musique ?

Ce mémoire, intitulé "La musique ", et qui porte son analyse sur le livre VIII de *La Politiqu*e d'Aristote, se propose justement de répondre à ces questions afin d'établir un lien entre la musique et la vie de tous.

Dans le premier chapitre, nous clarifierons le concept de "la musique"et ferons une brève présentation d'Aristote. Dans le second chapitre, nous exposerons l'avis d'Aristote sur les intérêts et subtilités de la musique. Dans le troisième chapitre, nous mettrons en évidence la portée, les limites, et les perspectives de la réflexion d'Aristote sur la musique .

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION D'ARISTOTE ET CLARIFICATION DU CONCEPT DE « LA MUSIQUE ».

Dans ce chapitre premier, il sera question d'une brève présentation d'Aristote, puis d'une clarification du concept de "la musique".

1.1. PRESENTATION D'ARISTOTE.

1.1.1. BREF APERÇU SUR LA VIE D'ARISTOTE.

- **Jeunesse et formation (384-347 av. J.-C.)**

Né en 384 av. J.-C. à Stagire, une petite cité grecque de Macédoine, Aristote baigne dès son plus jeune âge dans un environnement intellectuel stimulant. Son père, Nicomaque, médecin du roi Amyntas III, lui offre une éducation soignée, nourrissant son intérêt pour la science et la philosophie. À l'âge de 17 ans, il se rend à Athènes, la capitale intellectuelle du monde antique, pour suivre l'enseignement de Platon à l'Académie.

Durant près de vingt années, Aristote s'imprègne des idées de son mentor, s'affirmant comme l'un de ses disciples les plus brillants. Ses études à l'Académie lui permettent d'approfondir ses connaissances en logique, métaphysique, éthique, sciences naturelles et politique. Il développe une relation étroite avec Platon, tout en nourrissant des réflexions critiques qui le mèneront à diverger sur certaines questions philosophiques fondamentales.

- **Voyages et enseignement (347-335 av. J.-C.)**

Après la mort de Platon en 347 av. J.-C., Aristote quitte l'Académie et entreprend un long voyage intellectuel à travers la Grèce et l'Asie Mineure. Cette période est marquée par une intense activité de recherche et d'enseignement. Il se consacre à l'étude de la biologie, de la zoologie et de la botanique, amassant une collection impressionnante de spécimens et d'observations. Il enseigne également à des étudiants de divers horizons, affinant ses talents de pédagogue et de rhétoricien.

En 343 av. J.-C., il reçoit une proposition qui changera le cours de sa vie : devenir le tuteur d'Alexandre le Grand, alors âgé de 13 ans. Pendant plusieurs années, Aristote instruit le futur conquérant sur une vaste gamme de sujets, de la philosophie à la

politique en passant par les sciences et la stratégie militaire. Cette relation pédagogique a une influence profonde sur Alexandre, contribuant à forger sa pensée et ses ambitions.

- **Fondation du Lycée et apogée (335-322 av. J.-C.)**

Après la mort de Philippe II et le début des conquêtes d'Alexandre, Aristote retourne à Athènes en 335 av. J.-C. Là, il fonde sa propre école philosophique, le Lycée, qui devient rapidement un centre intellectuel majeur. C'est dans ce cadre qu'il dispense ses enseignements à un large public de disciples, abordant une grande variété de sujets et contribuant à l'avancement du savoir dans de nombreux domaines.

Le Lycée se distingue par son organisation rigoureuse et son approche méthodique de la recherche. Aristote y développe une vaste encyclopédie du savoir, rassemblant et analysant les connaissances de son époque dans des domaines aussi divers que la physique, la biologie, la politique, l'éthique et la logique.

C'est également durant cette période qu'Aristote rédige la plupart de ses écrits, des traités philosophiques aux analyses scientifiques, en passant par des réflexions sur la politique et l'éthique. Son influence grandit rapidement, faisant de lui l'un des penseurs les plus importants de la Grèce antique. Ses écrits, transmis et commentés par ses disciples, constituent un corpus d'une richesse exceptionnelle qui continue d'inspirer et de questionner le monde moderne.

- **Fin de vie et héritage (322 av. J.-C. et après)**

Aristote meurt en 322 av. J.-C. à Chalcis, laissant derrière lui une œuvre immense qui a profondément marqué la pensée occidentale. Ses écrits, conservés et étudiés pendant des siècles, ont influencé des générations de philosophes, de scientifiques et de penseurs.

Considéré comme l'un des plus grands esprits de l'Antiquité, Aristote a apporté des contributions majeures à la logique, la biologie, la métaphysique, la politique et l'éthique. Sa pensée continue d'inspirer et de questionner le monde moderne, nourrissant les réflexions et les débats sur la nature du savoir, la place de l'homme dans

l'univers et les fondements de la société.Voici comme suit, quelques-uns de ses ouvrages :

1.1.2. BREF APERÇU SUR L'ŒUVRE D'ARISTOTE

Aristote a écrit de nombreuses œuvres au cours de sa vie, couvrant une grande variété de sujets. Voici une liste des principales œuvres attribuées à Aristote :

La Politique (Politiká) vers 350-335 av. J.-C est un ouvrage dans lequel, l'auteur explore les fondements de la cité idéale. Il aborde notamment la question de la justice, de la vertu, de l'éducation, et de la musique, qui occupe une place importante dans la formation morale des individus. En étudiant les différents fondements de la cité idéale, Aristote offre une réflexion profonde et pertinente sur les principes qui régissent le fonctionnement de la société.

La Métaphysique (Metaphysica) vers 350-330 av. J.-C. Dans cet ouvrage, Aristote explore les concepts fondamentaux de la philosophie, en particulier la nature de l'être et de l'existence. Il explore également la relation entre la matière et la forme, en examinant la manière dont les objets physiques sont créés et définis. L'ouvrage aborde également des questions telles que l'existence de Dieu et la nature de la réalité ultime.

L'Éthique à Nicomaque **(Ethica Nicomachea)** vers 350 av. J.-C. est un ouvrage dans lequel Aristote explore les concepts de vertu, de vice, de bonheur et de justice. Il y définit la vertu comme une disposition à agir de manière juste et vertueuse, et le bonheur comme la réalisation de la perfection humaine.

L'Organon **(Organon)** est une collection de traités logiques dans lesquels Aristote élabore les fondements de la logique formelle. Il y définit la logique comme l'art de penser correctement.

La Physique (Physica) (vers 335-322 av. J.-C.) : Cet ouvrage explore les concepts fondamentaux de la physique, tels que la nature du mouvement, du temps, de l'espace et du changement. Aristote y propose une théorie de la causalité et examine les différentes formes de mouvement et de transformation. Il s'interroge sur la nature du vide, la place des mathématiques dans la physique et la possibilité d'un mouvement perpétuel.

De l'Âme (De Anima) (vers 335-322 av. J.-C.) : Dans cet ouvrage, Aristote explore la nature de l'âme et sa relation avec le corps. Il examine les différentes fonctions de l'âme, comme la perception, la pensée et le mouvement, et propose une théorie de la conscience. Il questionne la nature du rapport entre l'âme et le corps, l'immortalité de l'âme et la place de l'homme dans le monde animal.

La Rhétorique (Rhetorica) (vers 335-322 av. J.-C.) : Cet ouvrage est un traité sur l'art de la persuasion. Aristote y analyse les différents types d'arguments, les techniques de persuasion et les éléments qui contribuent à l'efficacité d'un discours. Il examine les trois genres de discours (délibératif, judiciaire et épidictique), les différents types d'émotions et les moyens de les susciter chez l'auditoire.

La Poétique (Poetica) (vers 335-322 av. J.-C.) : Cet ouvrage est un traité sur la nature de la tragédie et de la comédie. Aristote y analyse les éléments constitutifs d'une pièce de théâtre, comme l'intrigue, les personnages et le langage, et propose une théorie de l'art dramatique. Il s'interroge sur la fonction de la catharsis dans la tragédie et sur les différentes formes de plaisir que peut procurer le spectacle théâtral.

Les Topiques (Topica) (vers 335-322 av. J.-C.) : Cet ouvrage est un traité sur la logique argumentative. Aristote y présente des techniques pour identifier et analyser les arguments, ainsi que des outils pour construire des arguments valides. Il examine les différents types de syllogismes, les fallacies logiques et les moyens de les éviter.

Les Météorologiques (Meteorologica) (vers 335-322 av. J.-C.) : Cet ouvrage est un traité sur les phénomènes météorologiques. Aristote y examine les causes des différents types de temps, comme la pluie, le vent et la neige, et propose une théorie du climat. Il s'interroge sur la nature des comètes, des étoiles filantes et des tremblements de terre.

Histoire des Animaux (Historia Animalium) (vers 340-322 av. J.-C.) : Cet ouvrage est une vaste collection d'observations sur les animaux. Aristote y décrit les différentes espèces animales, leurs caractéristiques physiques et leurs comportements. Il s'intéresse à la reproduction des animaux, à leur mode de vie et à leur classification.

Parties des Animaux (De Partibus Animalium) (vers 335-322 av. J.-C.) : Cet ouvrage est un traité sur l'anatomie des animaux. Aristote y décrit les différentes parties

du corps des animaux et leurs fonctions. Il s'intéresse à la structure des organes, à leur développement et à leur relation avec le fonctionnement de l'organisme.

Génération des Animaux (De Generatione Animalium) (vers 335-322 av. J.-C.) : Cet ouvrage est un traité sur la reproduction des animaux. Aristote y examine les différentes étapes du développement embryonnaire et les facteurs qui influencent la reproduction. Il s'interroge sur le rôle du mâle et de la femelle dans la reproduction, sur la nature de l'hérédité et sur les causes des malformations congénitales. (Wikipédia)[2]

Mais dans le cadre de notre étude, c'est son traité ***La Politique*** qui constitue notre ouvrage d'étude, et plus précisément le livre Vlll qui traite de l'éducation, de l'importance de la musique dans cette entreprise et dans la vie de l'Homme.

A cet effet d'ailleurs, qu'est-ce que la musique ?

1.2. CLARIFICATION DU CONCEPT DE '' LA MUSIQUE ''

Dans le contexte de la pensée aristotélicienne, la musique peut être définie comme un art qui a une influence sur l'âme .

Étymologiquement, le terme « musique » vient du grec mousikê qui signifie « l'art des Muses ». Les Muses étaient des divinités de la mythologie grecque associées aux arts et à la créativité.

Ainsi, étymologiquement, la musique serait l'art qui est inspiré par les muses, et elle englobe la création et l'expression artistique.

La musique est donc un art. Il n'y a aucun doute là-dessus. En revanche, sa véritable raison d'être est au cœur de nombreux débats. Aristote se prononce justement à propos en ces termes : « Il n'est pas facile, en effet, de déterminer quelle est sa nature, ni à quelle fin on doit s'y livrer[3]».

Et il a raison de le dire. Déjà à son époque, la musique était définie de différentes manières. De son époque jusqu'à nos jours, il y a eu une large gamme de définitions et donc de conceptions de la musique, dont voici justement quelques exemples.

[2] Ce lien Aristote — Wikipédia (wikipedia.org) à été consulté le 04/02/24 à 11h34.
[3] *Ibid.*, p.565.

- **LA MUSIQUE SELON PYTHAGORE.**

Pythagore, philosophe et mathématicien grec du VIe siècle av. J.-C., est considéré comme l'un des premiers théoriciens de la musique occidentale. Sa définition de la musique repose sur l'idée que les sons harmonieux sont produits par des rapports mathématiques simples. Il a découvert que les cordes d'une lyre produisent des sons harmonieux lorsqu'elles sont divisées selon des proportions mathématiques spécifiques. Par exemple, si une corde est divisée en deux parties égales, les deux notes produites seront une octave l'une de l'autre. De même, si une corde est divisée en trois parties égales, les trois notes produites seront un accord parfait. La musique était donc, selon lui, un langage mathématique.

- **LA MUSIQUE SELON PLATON.**

Dans son dialogue *La République*, Platon accorde à la musique une place essentielle dans l'éducation des enfants. Estimant que ces derniers n'ont pas encore atteint l'âge de raison et ne peuvent saisir directement les essences, il propose d'habituer leurs âmes à la mesure musicale. Cette pratique, selon lui, leur donne une pré-notion des essences objectives et éternelles, contribuant ainsi à leur développement intellectuel et moral.

- **LA MUSIQUE SELON SAINT AUGUSTIN .**

Saint Augustin s'est illustré comme l'un des principaux penseurs de son époque en intégrant la musique à la théologie chrétienne. Il voit dans l'harmonie musicale une évocation de la perfection divine, une échelle mystique menant à Dieu, principe de tous les mouvements et auteur de l'harmonie universelle. Il est le premier à associer la musique à l'amour, notamment l'amour de Dieu, et considère les longues vocalises de l'alleluia comme une expression de joie si intense qu'elle dépasse les limites du langage.

- **LA MUSIQUE SELON DESCARTES.**

René Descartes s'intéresse aux propriétés du son qui suscitent les passions et cherche à déterminer les critères de la beauté musicale. Il juge la beauté d'une musique non par sa perfection formelle, mais par le plaisir qu'elle inspire à l'auditeur. La musique, pour Descartes, représente le plus haut degré de la sagesse car elle produit des effets sur l'âme par l'entremise des sens, réalisant ainsi l'union de l'âme et du corps.

La connaissance des émotions de l'âme ébranlée par les impressions du corps devient alors la clé pour la maîtrise des passions, but ultime de la philosophie cartésienne.

Il écrit :« La fin de la musique est de nous charmer, et d'éveiller en nous divers sentiments.[4]».

- **LA MUSIQUE SELON JEAN-JACQUES ROUSSEAU : L'HARMONIE DES SONS ET DES SENTIMENTS.**

Jean-Jacques Rousseau**,** philosophe et compositeur du 18ème siècle, a laissé une empreinte indélébile sur la pensée musicale avec sa définition célèbre : « La musique est l'art d'accommoder les sons de manière agréable à l'oreille [5] ». Cette formulation simple et concise met en lumière la dimension esthétique fondamentale de la musique et sa capacité à procurer du plaisir à l'auditeur.

Rousseau accorde une importance particulière à la mélodie, qu'il considère comme l'élément central de la musique. Selon lui, la mélodie a le pouvoir de toucher le cœur de l'auditeur et de susciter en lui une multitude d'émotions.

Le rythme, quant à lui, joue un rôle essentiel dans la création du mouvement et de l'énergie dans la musique. Rousseau souligne également l'importance de l'harmonie, qui permet de lier les différentes notes entre elles et de créer une structure sonore cohérente.

En résumé, pour Rousseau, la musique est un art sensible et expressif qui a le pouvoir de toucher l'âme de l'auditeur et de susciter en lui une palette d'émotions. Sa conception de la musique met l'accent sur la beauté mélodique, l'importance du rythme et la finesse de l'harmonie.

- **LA MUSIQUE SELON HEGEL : LANGAGE UNIVERSEL ET EXPRESSION DE L'ESPRIT**

Georg Wilhelm Friedrich Hegel, philosophe allemand du 19ème siècle, considérait la musique comme un langage universel capable d'exprimer l'ensemble des sentiments humains, de la joie à la tristesse, de l'amour à la douleur. Pour lui, l'art

[4] R.Descartes, *Les Passions de l'âme*,Paris, Flammarion,1998, p. 122.

[5] J-J. Rousseau « *Musique.* », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, & Durand, 1765.p.502-516.

musical est une forme de connaissance intuitive qui nous permet de saisir l'essence des choses et de transcender les limites du langage verbal.

Hegel distingue trois étapes dans l'évolution de l'art musical :

- **La musique symbolique:** propre aux civilisations anciennes, elle exprime des idées religieuses et philosophiques de manière abstraite.
- **La musique classique:** développée en Europe à partir du 17ème siècle, elle met l'accent sur l'expression des émotions individuelles et des sentiments personnels.
- **La musique romantique:** apparue au 19ème siècle, elle explore les profondeurs de l'âme humaine et exprime des sentiments intenses et passionnés.

Hegel considère que la musique romantique représente le point culminant de l'art musical, car elle permet d'exprimer la complexité de l'âme humaine et d'atteindre une dimension spirituelle profonde. Cependant, il exprime également sa crainte que l'art, y compris la musique, ait perdu sa vérité et sa vie dans la société moderne, devenant de plus en plus artificiel et éloigné des préoccupations réelles des Hommes.

> la musique exprime tous les sentiments particuliers, toutes les nuances de la joie, de la sérénité, de la gaieté spirituelle et capricieuse, l'allégresse et ses transports, comme elle parcourt tous les degrés de la tristesse et de l'anxiété.[Mais] l'art ne donne plus cette satisfaction des besoins spirituels que des peuples et des temps révolus cherchaient et ne trouvaient qu'en lui. Les beaux jours de l'art […] sont passés. […] L'art a perdu pour nous sa vérité et sa vie[6].

➢ LA MUSIQUE SELON SCHOPENHAUER : MIROIR DE LA VOLONTE ET LANGAGE DES AFFECTS

Arthur Schopenhauer, philosophe allemand du 19ème siècle, considérait la musique comme l'expression quasi-immédiate des désirs humains. Pour lui, la musique est capable de nous toucher au plus profond de nous-mêmes et de nous faire ressentir des émotions que les mots ne peuvent exprimer.

Schopenhauer s'inspire de la métaphysique de Kant et de la notion de "chose en soi" (noumène) pour expliquer le pouvoir expressif de la musique. Selon lui, la musique n'est pas une simple représentation du monde extérieur, mais plutôt une manifestation directe de la volonté, la force vitale qui anime l'univers.La musique, en tant que langage

[6] Ce lien https://fr.wikipedia.org/wiki/Georg_Wilhelm_Friedrich_Hegel à été consulté le 23/03/2024.

de la volonté, nous permet de saisir l'essence même du monde, au-delà des apparences et des illusions. Elle nous plonge dans un état d'émotion pure et nous connecte.

- **LA MUSIQUUE SELON VLADIMIR JANKELEVITCH : LANGAGE METAPHYSIQUE ET EXPRESSION DE L'INSAISISSABLE**

Vladimir Jankélévitch, philosophe français du 20ème siècle, était un fervent passionné de musique, qui occupait une place centrale dans sa vie et sa pensée. Pour lui, la philosophie et la musique étaient intimement liées, partageant un idéal commun : saisir l'insaisissable et exprimer l'inexprimable. La musique, selon Jankélévitch, était un langage métaphysique qui nous permettait de transcender le monde quotidien et d'accéder à une réalité plus profonde.

Cette complexité qui caractérise la définition des fins de la musique, se comprend donc aisément lorsque l'on sait que la psychologie, la médecine, la sociologie, la science, la philosophie, la religion , la musicologie, la théologie, et les autres branches caractéristiques de l'humain, la définissent différemment. C'est la logique dans laquelle s'exprime Olivier Bellamy. Journaliste et animateur de l'émission « Passion Classique » sur Radio Classique, qui s'est lancé, en 2014, dans un essai de définition pour le Huffington Post, dans un article justement intitulé « Qu'est-ce que la musique ? » en ces propos :

> C'est une pensée, dit le compositeur. C'est une suite d'équations, dit le mathématicien. C'est l'art de combiner des sons, dit le musicologue. C'est une émotion, dit timidement l'amateur. C'est une révélation, dit le poète. C'est le langage de l'âme, dit l'écrivain. C'est une friponne, peste le philosophe agacé d'être distancé avec plus de force et de charme. C'est… commence l'indécis. C'est ! tranche l'homme d'esprit. C'est quoi ? demande le sourd. Tous s'accordent sur le fait qu'il s'agit d'un mystère[7].

C'est pourquoi, De Koninck, professeur de philosophie, à l'université Laval écrit dans son Essai *Philosophie de l'éducation pour l'avenir* qu': « On comprend que la musique ait pu être déclarée '' le mystère suprême des sciences de l'Homme '' (Claude Lévi-Strauss), quand on a entrevu à quel point notre vie affective lui ressemble[8].».

[7] Ce lien E9782370543387.pdf (lalib.fr) à été consulté le 25/02/24 à 13h05.
[8] T. De Koninck, *Philosophie de l'éducation pour l'avenir,* Québec, Presses Universitaire Laval, 2010, p.28.

Face à ce mystère qu'est la musique, nous la définirons comme :Étant un art, une science et une activité humaine, sociale ou individuelle qui utilise à des fins diverses les composantes variées du chant auditif (mélodie, harmonie, rythme, parole), de manière intentionnelle en vue d'une fin. Mais aussi, une représentation mentale que nous associons à une réalité du monde et que nous définissons en fonction de ce que nous en faisons ou ressentons.

Par ailleurs, il importe de mentionner ce qui différencie, le concept de "la musique" de celle de " chanson ", car cela porte souvent à confusion.

"Une chanson" est une musique chantée avec un texte, adressant un message. Tandis qu'une " musique " peut être soit uniquement instrumentale, soit avec un texte véhiculant un message.

Dès à présent, focalisons-nous sur la place qu'occupe la musique dans les réflexions d'Aristote, telle que reflète le livre VIII de ***La Politique***.

CHAPITRE 2 : LA CONCEPTION ARISTOTELICIENNE DE LA MUSIQUE.

Dans ce chapitre, nous essaierons de comprendre la conception aristotélicienne de la musique.

2.1. LA MUSIQUE POUR LE BIEN- ÊTRE

Dans le livre VIII de son traité *La Politique*, Aristote explore la place de la musique dans la société grecque antique, en la considérant sous trois angles distincts : le bien-être, l'éducation et la noble vie de loisir.

Aristote commence son analyse en soulignant le pouvoir de la musique à procurer du bien-être aux individus. Il distingue trois aspects principaux de cette influence positive :

- **LE DELASSEMENT : UN APAISEMENT POUR L'ESPRIT ET LE CORPS**

La musique, selon Aristote, possède une vertu de délassement. Elle permet de se détendre et de se relaxer après les efforts physiques et mentaux du quotidien. Son effet calmant et apaisant agit sur le corps et l'esprit, contribuant ainsi à la santé physique et mentale.

Imaginez après une journée intense de travail, rythmée par les dossiers à traiter et les relations à entretenir, vous installer confortablement dans un fauteuil, enveloppé par les mélodies apaisantes d'une musique classique ou douce. Les tensions s'estompent, le rythme cardiaque ralentit, et le corps se laisse aller à une détente profonde. La musique devient alors un havre de paix, un refuge où l'esprit se libère des soucis et se régénère.

- **LA DETENTE : FAVORISER UN SOMMEIL REPARATEUR**

Au-delà du simple délassement, la musique peut également favoriser la détente, préparant ainsi l'organisme au sommeil. En effet, ses propriétés relaxantes permettent d'apaiser les pensées intrusives et de réduire l'anxiété, conditions souvent propices à l'insomnie.

Avant de vous coucher, imaginez tamiser la lumière, vous installer dans votre lit et laisser les notes douces d'une berceuse vous envelopper. La musique crée une atmosphère propice à l'endormissement, apaisant votre esprit et préparant votre corps à un sommeil réparateur. Les mélodies berceuses vous accompagnent vers le pays des

rêves, vous offrant une nuit de repos bienfaisante. Aristote écrit que ces musiques « font cesser le souci.[9]».

➢ LE DIVERTISSEMENT : UNE SOURCE DE PLAISIR ET DE JOIE

Loin de se limiter à ses vertus apaisantes, la musique, selon Aristote, est également un puissant vecteur de divertissement. Elle procure du plaisir, de la joie et de la légèreté, contribuant ainsi au bien-être mental et émotionnel.

Imaginez-vous entouré de vos amis, la musique festive et dansante rythmant vos pas. Les rires et les conversations animées se mêlent aux mélodies entraînantes, créant une ambiance conviviale et joyeuse. La musique devient alors le fil conducteur d'un moment de partage et de divertissement, unissant les cœurs et les corps dans une célébration de la vie.C'est sur cela qu'Aristote se prononce en ces termes :

> […] la musique, assurons-nous tous, compte parmi les choses les plus agréables, qu'elle soit simplement instrumentale, ou instrumentale avec chants comme le dit Musée ; Aux mortels la chose la plus agréable est le chant, et c'est pourquoi on a raison de l'admettre dans les réunions de société et dans la vie de loisir à titre de facteur de réjouissance[10].

Parmi les bienfaits de la musique, la notion de catharsis occupe une place centrale dans la pensée aristotélicienne. La catharsis, terme issu du grec ancien κάθαρσις / kátharsis, « purification, séparation du bon avec le mauvais », désigne le processus par lequel l'écoute d'une musique exprimant des émotions fortes permet de libérer ces émotions de manière saine et constructive, plutôt que de les laisser s'accumuler et devenir incontrôlables.

Selon lui, en écoutant une musique qui exprime des émotions fortes, telles que la tristesse, la colère ou la peur, nous pouvons les ressentir et les libérer sans nous laisser submerger par elles.

Imaginez-vous assister à un concert de musique classique dramatique. Les notes puissantes et les mélodies intenses vous transportent dans un tourbillon d'émotions. Vous ressentez la tristesse profonde, la colère explosive ou la peur intense exprimées par la musique. Mais au lieu de vous laisser submerger par ces émotions, vous les vivez

[9] Aristote, Op-Cit, p. 566.
[10] *Ibid*, p.568.

et les libérez de manière saine, comme si la musique vous permettait de les évacuer de votre corps et de votre esprit.

La catharsis musicale permet ainsi de purifier l'âme, de libérer les tensions et les émotions négatives, et de favoriser un état de bien-être mental et émotionnel. Elle agit comme une thérapie par l'art, permettant de transformer des émotions destructrices en une expérience positive et constructive.Il écrit :

> C'est à ce même traitement que doivent être nécessairement soumis à la fois ceux qui sont enclins à la pitié et ceux qui sont enclins à la terreur, et tous les autres qui, d'une façon générale, sont sous l'empire d'une émotion quelconque pour autant qu'il y a eu chacun d'eux tendance à de telles émotions, et pour tous il se produit une certaine purgation et un allégement accompagné de plaisir[11].

Bref, la musique soigne l'âme et l'esprit, comme la médecine soigne le corps.

Il n'y a donc aucun doute qu'Aristote reconnaît l'aptitude de la musique à apporter du bien-être aux Hommes. Mais, il rejette l'idée selon laquelle le potentiel de la musique se limiterait à donner du plaisir.

C'est la raison pour laquelle il écrit :

> Néanmoins, nous devons examiner si, en fin de compte, cette utilité n'est pas un simple accident et si la musique n'est pas d'une essence trop noble pour se borner à satisfaire le besoin dont nous venons de parler,[12].

La seconde remarque d'Aristote est donc que la musique aurait également le pouvoir d'influencer les valeurs morales de l'Homme. Mais comment ?

[11] *Ibid*, p.584.
[12] *Ibid*, p.570.

2.2. LA MUSIQUE POUR L'EDUCATION

Aristote souscrit à la conception de son maître Platon dans *La République*, qui prône une éducation musicale pour l'enfant. Il écrit que :

> la musique conduit en quelque façon à la vertu, car elle est capable, tout comme la gymnastique donne au corps telle ou telle qualité, de rendre le caractère moral d'une certaine disposition, en accoutumant l'homme à pouvoir goûter des plaisirs de bon aloi[13].

Ainsi, d'après lui, de la même manière que la gymnastique éduque et forme le corps, la musique serait apte à former le caractère .Ces caractères , en particulier le courage et la tempérance ,sont analysés dans l*'Ethique à Eudème*[14] et l*'Ethique à Nicomaque*[15]

Mais qu'est-ce que l'éducation musicale ?

À cette question, nous répondrons qu'il s'agit de l'art qui consiste à apprendre à l'enfant à jouer et à jouir de la musique, afin d'en devenir un bon juge.

Dans son ouvrage *La République,* Platon écrit justement que :

> le jeune homme à qui elle est donnée comme il convient sent très vivement l'imperfection et la laideur dans les ouvrages de l'art ou de la nature ,et en éprouve justement du déplaisir (…). Il loue les belles choses, les reçoit joyeusement dans son âme pour en faire sa nourriture ,et devient ainsi noble et bon, au contraire, il blâme justement les choses laides , les hait dès l'enfance ,avant que la raison lui soit venue , et quand la raison lui vient, il l'accueille avec tendresse et la reconnait comme une parente d'autant mieux que son éducation l'y a préparé[16].

A travers cette pensée de Platon, nous comprenons que l'éducation de l'enfant à la musique doit commencer le plus tôt possible, dans l'enfance car son intérêt pour le beau commence à se manifester. Il doit être mis en contact, dès son jeune âge, avec une musique riche, subtile et de bonne qualité, car les premières expériences sont décisives pour déterminer ses goûts musicaux.

Il importe d'immuniser l'enfant très tôt contre la mauvaise musique en lui présentant seulement d'authentiques œuvres d'art. De sorte qu'à l'âge de la raison, il sache bien apprécier. Les premières impressions musicales ont non seulement pour but d'écarter le danger d'une culture musicale contaminée, mais aussi d'offrir des occasions de

[13] Ibid, p.566.
[14] Aristote, *Ethique à Eudème,* Paris, Flammarion, 2013.
[15] Aristote, *Ethique à Nicomaque,*Paris,Flammarion,1998.
[16] Platon, *La République*, Paris, Garnier-Freres, 1966. p.153.

reconnaître et d'apprécier la beauté. La familiarité avec la belle musique éveille chez l'enfant le sens du beau, c'est-à-dire une aptitude à juger des valeurs du beau et du laid, du bon et du mauvais, du noble et de l'ignoble, autant dans le domaine de l'art que dans les autres secteurs de la vie.

Et c'est justement cet avis de son maître que soutient Aristote, et qui se traduit parfaitement dans le présent extrait :

> [..] Puisque pour porter un jugement sur tel ou tel genre d'activité il faut y être versé soi-même, pour cette raison les enfants, tant qu'ils sont jeunes, doivent pratiquer eux-mêmes les activités en question, quitte à y renoncer une fois devenus plus âgés ; ils doivent être capables de juger de ce qui est beau et d'y trouver un plaisir de bon aloi, grâce à l'étude à laquelle ils se sont livrés dans leur jeunesse [17].

Bref, Aristote insiste sur le fait que l'enfant lui-même doit pratiquer la musique, et non se contenter de ce que l'artiste professionnel produit. En effet, si l'enfant ne pratique pas la musique, il ne saura faire la différence entre bonne musique et mauvaise musique, ni entre bonne et mauvaise morale. Et, puisque « l'homme ne peut devenir homme que par l'éducation[18] » selon la maxime de Kant, le bon auditeur et juge de la musique ne peut devenir tel, que par l'éducation musicale.

Cette fonction de la musique en tant qu'agent de formation morale est souvent bien traduite par la présente affirmation d'Aristote devenue célèbre : « La musique est capable d'améliorer les mœurs[19]».

En somme, la musique peut nous influencer dans nos comportements. La musique peut imiter une grande variété d'émotions et nous éprouvons des émotions positives ou négatives. La vertu étant une question d'émotions, l'éducation doit donc nous apprendre à apprécier la musique qui exprime des émotions vertueuses. L'éducation nous permet de développer notre sensibilité artistique.

Cependant, comment la musique parvient-elle à nous influencer ? La réponse à cette question se trouve dans notre explication de cette seconde remarque d'Aristote, même si nous avons été un peu évasifs à ce sujet.

[17] Aristote, *Op-Cit* , p.574-576.
[18] E. Kant, *Traité de Pédagogi*e, Paris, Hachette, 2017, p.6.
[19] Aristote, *Op-Cit*, p.567.

Voilà donc pourquoi la musique nous affecte émotionnellement et moralement selon Aristote.

2.2.1. **LES ELEMENTS INFLUENTS DE LA MUSIQUE.**

Aristote explique que cela est dû aux quatre éléments caractéristiques de la musique que sont : le rythme, la mélodie, l'harmonie et les paroles chantées. Cependant, il s'attarde davantage sur les trois premiers.

Premièrement, la mélodie représente la ligne mélodique principale d'une composition musicale, constituée de notes successives jouées dans un ordre spécifique. Une mélodie douce et ascendante peut évoquer des sentiments de joie, d'optimisme et d'enthousiasme, comme dans l'ouverture de la "Symphonie n° 9" de Beethoven.

Deuxièmement, l'harmonie concerne l'interaction des différentes voix ou instruments, créant des accords et des dissonances. Les accords majeurs expriment souvent la stabilité et le bonheur, tandis que les dissonances, des combinaisons de notes instables, peuvent évoquer le conflit ou la tension, comme dans "Boléro" de Ravel.

Troisièmement, le rythme se réfère à la division du temps dans la musique. Un rythme rapide peut susciter de l'excitation, de l'énergie et du dynamisme, comme dans le rock'n'roll. Un rythme lent peut exprimer la calme, la réflexion ou la contemplation, comme dans une ballade de jazz.

Enfin, les paroles peuvent également influencer nos émotions et caractères, racontant une histoire, suscitant la réflexion ou inspirant des sentiments.

Ces trois premiers éléments imitent à des fréquences variées les émotions humaines et les font ressentir aux auditeurs et la parole vient quelque fois transmettre des messages. Selon Aristote, la musique imite les émotions humaines, puis les suscitent chez les auditeurs.

Il affirme justement que : « De simples sons imitatifs créent des dispositions affectives analogues.[20]».

Et, puisque selon la maxime d'Alembert, « Toute musique qui ne peint rien n'est que du bruit[21] » et que « La fin de la musique est d'émouvoir en nous des passions

[20] Ibid, p.571.

[21] A. d'Alembert, « Fragment sur la musique », §19 ; in Christian Godin, *Musique Symphozik*. *p.28.*

variées.[22]» selon l'expression de Descartes ; toute musique qui n'imite rien, n'est pas de la musique.

Par ailleurs, Aristote souligne que la musique est le seul art qui pénètre et touche aussi profondément le corps et l'âme, imitant toutes les émotions humaines grâce à son pouvoir dans le son. C'est cet avis qu'on lit clairement à travers ce passage :

> C'est un fait que les objets sensibles autres que ceux de l'ouïe n'imitent en rien les sentiments moraux, [..]. En revanche, les mélodies renferment en elles-mêmes des imitations des idées morales. C'est là un fait évident, car, dès l'origine, les modes musicaux diffèrent essentiellement l'un de l'autre, de sorte que les auditeurs en sont affectés différemment et ne sont pas dans les mêmes sentiments à l'égard de chacun d'eux[23].

Paul Ricoeur explique et rend clair le passage que nous venons de citer en ces termes : « La puissance de la musique est une puissance élémentaire, en ce sens qu'elle réside dans le son [...].[24]».

Mais, puisque c'est la variance du rythme, de la mélodie et de l'harmonie notamment qui diversifie ce que nous ressentons, Aristote accorde-t-il de l'intérêt à toutes ces variances et à leurs influences sur les émotions et le caractère ?

[22] R. Descartes, *Abrégé de musique*, Paris, PUF, 1987. p.54.
[23] Aristote, Op-Cit,p.572.
[24] P. Ricoeur, *La critique et la conviction, Entretien avec François Azonvi et Marc à Launray,* Paris, Calmann-Lévvy,1995, p.261-262.

2.2.2. L'EMPLOI DES MODES MUSICAUX ET DES INSTRUMENTS DE MUSIQUES DANS L'EDUCATION.

Aristote se montre très attentif au choix des modes musicaux qui seront utilisées dans l'éducation des citoyens. Il considère que certains sont plus adaptés que d'autres à la formation des vertus. Il écrit qu' : « en ce qui regarde l'éducation, comme nous l'avons dit, on doit employer parmi les mélodies celles qui ont un caractère moral et les modes musicaux de même nature. Or, tel est précisément le mode dorien[25].

En d'autres termes, Aristote pense que le mode dorien est le mode musical le plus approprié à l'éducation car il est le plus modéré et le plus harmonieux, et qu'il est donc le plus susceptible de favoriser un développement moral positif chez les jeunes. Cela montre donc que certains modes musicaux possèdent des caractéristiques intrinsèques qui les rendent plus adaptés à certains types d'expression musicale ou à certains effets émotionnels.

Puis, il ajoute que :

> Ces considérations montrent aussi de quels instruments on doit se servir. Il ne faut introduire dans l'éducation, ni flûtes, ni quelque autre instrument à caractère professionnel, tel que cithare ou tout autre objet de ce genre, mais on fera seulement emploi de ces instruments qui formeront de bons auditeurs soit pour l'enseignement musical soit même pour d'autres parties de l'éducation.[26].

Bref, Aristote préconise une approche de l'éducation musicale qui met l'accent sur l'écoute attentive et la formation de "bons auditeurs". Il exclut certains instruments qu'il juge non propices à cet objectif, privilégiant ceux qui favorisent l'apprentissage musical et le développement moral des jeunes.

IL distingue deux types d'instruments de musique : Les instruments à cordes et les instruments à vent.

Les instruments à cordes, tels que la lyre, la cithare ou la harpe, sont considérés comme les plus nobles. Ils sont associés à la raison et à la mesure. Ils sont donc particulièrement adaptés à l'éducation des citoyens.

[25] Aristote, *Op*-C*it*, p.580-586.
[26] Ibid, p.577.

Les instruments à vent, tels que la flûte, sont considérés comme moins nobles. Ils sont associés aux passions et aux émotions. Ils peuvent donc avoir un effet négatif sur l'âme. Aristote recommande de limiter l'utilisation des instruments à vent dans l'éducation des citoyens. Il considère que ces instruments peuvent être utilisés dans des circonstances particulières, telles que les cérémonies religieuses ou les fêtes populaires.

A ce propos, voilà justement ce qui distingue Aristote de Platon. En contrastant avec son maitre, Aristote ne considère pas la musique uniquement comme un moyen d'éducation, mais aussi comme une source de plaisir. Il n'écarte pas tous les modes musicaux, soulignant que chaque mode convient à une tranche d'âge spécifique.

C'est dans cette logique qu'il écrit :

> Mais il y a deux objets qu'il faut toujours avoir en vue : le possible aussi bien que le convenable. Et en effet, chaque groupe d'individus doit entreprendre de préférence autant les choses qui rentrent dans ses possibilités que celles qui lui conviennent[27].

Par ailleurs, pour Aristote,les musiques instructives aux vertus comme le courage et la tempérence , conviennent aux Hommes libres, et celles distractives aux Hommes vulgaires, aux professionnels de la musique. Claude Dauphin écrit justement à propos que : « Aristote veille à répartir les attributs de la musique - modes, rythmes, instruments et genres - entre les différentes catégories sociales, selon un éventail qui s'étend du plus noble au plus vulgaire [28]».

Et comme le dit également R. Baccou dans ses notes sur *La République* de Platon :

« Si d'une manière générale, il juge certaines harmonies impropres à l'éducation, parce qu'elles sont dépourvues de caractère moral, il admet que les artistes s'en servent pour distraire les hommes peu cultivés, ouvriers, mercenaires.[29]».

Ainsi, selon Aristote :: « il y a deux classes de spectateurs […] l'une comprenant les hommes libres et de bonne éducation, et l'autre, la classe des gens grossiers, composée d'artisans, d'ouvriers et d'autres individus .[30]»

[27] *Ibid*,p.586-5587.

[28] C. Dauphin, *Pourquoi enseigner la musique ? Propos sur l'éducation musicale à la lumière de l'histoire de la philosophie et de l'esthétique,* Canada, Les Presses de l'université de Montréal, 2011, p.89.

[29] Platon, *La République*, Paris, Garnier-Flammarion, note168. p.404.

[30] *Ibid*, p.585.

Aristote développe une théorie qui distingue deux classes de spectateurs et les types de musique qui leur conviennent.D'un côté, il y a les Hommes libres et éduqués. Pour cette catégorie, il préconise une musique "instructive, délassante, apaisante, fortifiante et vigoureuse". Cette musique, selon lui, a pour but d'élever moralement et intellectuellement les auditeurs, en accord avec leur statut et leur rôle dans la société. Elle doit favoriser la réflexion, la contemplation et le développement des vertus.

De l'autre côté, Aristote classe les artisans, travailleurs et esclaves. Pour ces groupes, il juge plus appropriée une musique "enivrante et enthousiasmante". Cette musique, à ses yeux, offre un divertissement nécessaire après le travail manuel, permettant de se détendre et de relâcher la tension « car l'homme qui travaille a besoin du délassement.[31]», Elle procure du plaisir immédiat et ne vise pas à un raffinement intellectuel ou moral.

L'analyse d'Aristote repose sur une vision hiérarchisée de la société, où chaque classe a ses propres besoins et aspirations. La musique, selon lui, doit s'adapter à ces différences pour jouer un rôle positif dans l'éducation et la vie sociale

La dernière remarque d'Aristote consiste en une jonction des deux précédentes, à savoir le bien-être et l'éducation que procure la musique. Aristote énonce alors que la musique permet à l'Homme d'avoir une vie de loisir noblement menée.

2.3 LA MUSIQUE POUR LE LOISIR .

Le loisir est une activité importante dans la vie humaine, car il permet de se reposer, de se divertir et de développer ses talents et ses capacités. Il est également crucial pour la vie sociale et politique, car il facilite les rencontres et les discussions. Et, ce n'est pas Aristote qui nous dira le contraire dans le présent passage :

> Si, en effet, travail et loisir sont l'un et l'autre indispensables, le loisir est cependant préférable à la vie active et plus réellement une fin, de sorte que nous avons à rechercher à quel genre d'occupations nous devons nous livrer pendant nos loisirs. […] .La musique sert à mener la vie de loisir, ce qui est la raison manifeste de son introduction, car on la place au rang d'un passe-temps qu'on estime convenir.[32]

[31] *Ibid* ,p.557.
[32] *Ibid* ,p.556-559.

Aristote établit une distinction fondamentale entre le travail et le loisir. Le travail, selon lui, est une nécessité imposée par la vie en société, un moyen de subvenir à nos besoins et d'assurer notre survie. Il est souvent associé à la fatigue, à l'effort et à la contrainte. En revanche, le loisir est défini comme un temps libre, un moment choisi volontairement pour se soustraire aux obligations quotidiennes et se consacrer à des activités librement choisies. Il est associé au plaisir, à la détente et à l'épanouissement personnel.

Cette affirmation audacieuse pour son époque remet en question la valeur supposée supérieure du travail et met en avant l'importance de consacrer du temps à des activités qui nous procurent du plaisir, de la satisfaction et de l'épanouissement.

C'est dans ce cadre que la musique trouve sa place essentielle. Aristote considère la musique comme une activité de loisir noble et enrichissante, qui permet aux individus de se cultiver, de s'exprimer et de partager des moments de convivialité.

CHAPITRE 3 : PORTEE, LIMITE ET PERSPECTIVE.

Ce dernier chapitre sera consacré à l'appréciation critique de la conception d'Aristote sur la musique, à travers la portée, les limites et les perspectives de celle-ci.

3.1. PORTEE DE LA CONCEPTION D'ARISTOTE.

La conception d'Aristote sur la musique à une grande influence dans l'histoire de cette dernière.

3.1.1. LA PORTEE CONCEPTUELLE.

La conception d'Aristote sur la musique, exposée dans son ouvrage *La Politique*, a eu une portée considérable sur la pensée occidentale et continue d'influencer notre compréhension de la musique aujourd'hui.

Premièrement, Aristote a contribué à démystifier la musique en la soustrayant à une vision purement religieuse ou mathématique. Il la définit comme un art imitatif capable de reproduire les émotions humaines, ouvrant la voie à une approche plus humaniste et subjective de la musique.

Deuxièmement, il a élargi le champ d'application de la musique en lui reconnaissant plusieurs fonctions distinctes. La musique n'est plus uniquement réservée au culte ou à l'éducation morale, mais elle peut également jouer un rôle dans le divertissement, la catharsis et l'occupation du temps libre. Cette vision élargie de la musique préfigure son importance dans la société moderne.

Troisièmement, Aristote a posé les bases d'une réflexion sur les effets de la musique sur l'âme humaine. Son concept de catharsis, qui désigne la purification des émotions par la musique, a inspiré de nombreux penseurs et artistes à travers les siècles.

Quatrièmement, la pensée d'Aristote a influencé la théorie musicale occidentale. Sa classification des genres musicaux et son insistance sur l'importance du rythme, de la mélodie et de l'harmonie ont servi de base à de nombreux systèmes musicaux ultérieurs.

Cinquièmement, les réflexions d'Aristote sur la musique continuent d'alimenter le débat contemporain sur la place et le rôle de la musique dans la société. Ses analyses sur les liens entre la musique et les émotions, la morale et l'éducation sont toujours pertinentes .

En conclusion, la portée de la conception d'Aristote sur la musique est immense. Elle a contribué à la fondation d'une discipline musicale autonome, à la compréhension des effets de la musique sur l'individu et à la réflexion sur la place de la musique dans la société.

3.1.2. PORTEE SUR LE PLAN DU BIEN-ETRE.

La musique demeure une source de plaisir et de joie pour de nombreuses personnes. Aujourd'hui, aucune célébration telle qu'une fête, un anniversaire ou un mariage digne de ce nom ne se conçoit sans musique. La musique nous offre une compagnie précieuse, à tel point que Nietzsche affirmait que « Sans la musique, la vie serait une erreur[33]», soulignant ainsi que la musique est une forme d'art qui exprime la beauté, la joie, et l'énergie de vie.

La portée de cette première remarque d'Aristote est d'autant plus pertinente dans la mesure ou la musique soigne bien des maux. Dans l'antiquité grecque, l'on lui reconnaissait surtout celle de la purgation des émotions .

Et aujourd'hui, la musique continue d'être utilisée à des fins thérapeutiques. Au cours des dernières décennies, la recherche scientifique a confirmé les effets bénéfiques de la musique sur la santé physique et mentale et aujourd'hui, la musique est intégrée dans divers domaines médicaux tels que la pédiatrie, la gériatrie, la neurologie, la cardiologie, le traitement de la douleur chronique, la santé mentale, etc.

Pour être plus illustratif, en pédiatrie, la musique aide les enfants à se détendre avant des examens médicaux, à gérer la douleur liée à des traitements médicaux ou à des maladies chroniques, ainsi qu'à développer leurs capacités cognitives.

En gériatrie, elle est utilisée pour aider les personnes âgées à se détendre, à lutter contre l'isolement et la dépression, ou à améliorer leur qualité de vie.

En neurologie, elle assiste les patients dans leur réhabilitation après un accident vasculaire cérébral, une lésion cérébrale ou une maladie neurologique.

En cardiologie, la musique contribue à la gestion du stress et de l'anxiété, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie après une chirurgie cardiaque.

[33] F. Nietzsche, *Le Crépuscule des Idoles,* Paris, Flammarion, 2017,p *6.*

Dans le traitement de la douleur chronique, la musique est utilisée pour soulager la douleur, améliorer le sommeil et la qualité de vie.
En santé mentale, elle aide les patients à gérer l'anxiété, la dépression, le stress post-traumatique ou les troubles du comportement.

Mais, ce n'est pas tout. Parlant de l'usage thérapeutique de la musique, elle s'avère très utile dans le traitement de certaines pathologies, comme la maladie d'Alzheimer.
La maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative entraînant une perte progressive de la mémoire, du langage, des fonctions cognitives et de l'autonomie. Bien qu'il n'existe aucun traitement curatif, des approches telles que la musicothérapie ralentit la progression de la maladie et améliore la qualité de vie des patients.
La musicothérapie utilise la musique comme un outil thérapeutique pour stimuler différentes régions du cerveau. En effet, la musique active plusieurs zones cérébrales impliquées dans la mémoire, l'émotion, la motivation et le mouvement.
Lors d'une séance de musicothérapie, le patient est amené à écouter, chanter, jouer d'un instrument ou improviser avec de la musique. Ces activités musicales favorisent la création de nouvelles connexions neuronales, contribuant ainsi à améliorer les fonctions cognitives telles que la mémoire, la concentration et le langage. Le choix de la musique utilisée en musicothérapie est crucial pour son efficacité. Il est généralement recommandé de privilégier des musiques familières et significatives pour le patient, celles qui ont marqué son enfance, sa jeunesse ou qui sont associées à des événements heureux de sa vie.
En effet, la musique familière a le pouvoir d'éveiller des souvenirs et des émotions positives chez le patient, ce qui stimule davantage son cerveau et favorise une meilleure implication dans les activités musicales.
Au-delà des effets cognitifs positifs, la musicothérapie a également un impact sur le bien-être émotionnel et social des patients atteints d'Alzheimer. La musique peut apaiser l'anxiété, la dépression et l'agitation, et favoriser un sentiment de calme et de relaxation.
De plus, la musicothérapie peut créer un espace de communication et de partage entre les patients, leurs familles et les soignants. En chantant, en jouant ou en écoutant de la

musique ensemble, les patients peuvent se connecter les uns aux autres, rompre l'isolement et se sentir soutenus.

Dans cette optique, l'article de la **« Fondation Alzheimer** », publié le 01/03/2019, indique que :

> la musique stimule l'activité cérébrale des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elle est une source de plaisir, de divertissement et de partage, pouvant même raviver certains souvenirs des malades. La musique contribue à réduire l'anxiété, l'agitation et les angoisses, favorisant la communication, l'expression, et les liens avec l'entourage[34].

Bref, la remarque d'Aristote selon laquelle la musique procure du bien-être est et demeure pertinente, que ce soit le plaisir ou les soins qu'elle apporte.

3.1.3. PORTEE SUR LE PLAN EDUCATIF .

Ensuite, la deuxième remarque d'Aristote selon laquelle la musique éduque est plus que pertinente et d'une grande portée . Selon Aristote, l'éducation à la musique permet d'éduquer la sensibilité de l'enfant à ce qui est beau et laid, bien et mal. Cette éducation à la sensibilité revêt une importance cruciale pour l'homme en devenir, car elle lui permet de développer son sens esthétique, son sens moral et son sens de la critique.

L'enfant qui est exposé à la musique dès son jeune âge apprend à apprécier la beauté des mélodies, des harmonies et des rythmes. Il développe son oreille musicale et sa capacité à distinguer les différentes formes d'expression musicale. Cette éducation esthétique contribue à enrichir son monde intérieur et à nourrir son imagination.

En outre, la musique permet à l'enfant de développer son sens moral. En effet, la musique peut véhiculer des messages et des valeurs, et l'enfant qui est sensibilisé à la musique apprend à identifier ces messages et à les évaluer. Il développe ainsi son sens du discernement et sa capacité à porter des jugements moraux.

Enfin, l'éducation à la musique favorise le développement du sens critique de l'enfant. En apprenant à analyser les œuvres musicales, à identifier les différents éléments qui les composent et à les comparer entre elles, l'enfant développe son esprit d'analyse et sa capacité à formuler des opinions critiques.

[34] *« La Musique pour lutter contre l'Alzheimer ? », ''Fondation Alzheimer '',Publier* le 01/03/2019.

C'est dans cette logique que le philosophe Jean-Jacques Rousseau insistait, dans le livre 2 de son traité pédagogique *L'Émile ou de l'éducation sur* l'éducation des sens de l'enfant. Il écrit :

> Les premières facultés qui se forment et se perfectionnent en nous sont les sens. Ce sont donc les premières qu'il faudrait cultiver ; ce sont les seules qu'on oublie, ou celles qu'on néglige le plus. (...) Exercer les sens n'est pas seulement en faire usage, c'est apprendre à bien juger par eux, c'est apprendre, pour ainsi dire, à sentir ; car nous ne savons ni toucher, ni voir, ni entendre, que comme nous avons appris[35].

Aussi, dans sa mission d'apprendre à l'enfant à juger du beau et du laid en musique, celle-ci facilite l'acquisition du langage.

L'éducation musicale joue un rôle important dans l'acquisition du langage par l'enfant. En chantant des chansons ou des comptines, l'enfant exerce sa compréhension de la langue et du sens des mots et des phrases. Il répète, tout en s'amusant, et c'est ainsi que la musique participe à l'amélioration de ses prononciations tout en créant des bases solides qui constituent la structure d'une langue bien maîtrisée.

La musique permet à l'enfant de découvrir les rythmes et les intonations de la langue, et de développer son sens de la mélodie. Elle l'aide également à mémoriser des mots et des phrases, et à associer des sons à des significations.

C'est pourquoi l'enseignement de la musique est obligatoire dans la plupart des écoles du monde, y compris au Bénin. L'éducation musicale permet aux enfants de développer leurs compétences musicales, mais elle contribue également à leur développement intellectuel, moral et esthétique.

Cependant, il est important de noter que l'éducation musicale n'est pas encore totalement à la page pour tout le monde. Il est nécessaire de mettre en place des politiques éducatives qui permettent à tous les enfants d'accéder à un enseignement musical de qualité.

[35] J-J. Rousseau, *Emile, ou de l'éducation*, Paris, Gallimard, 1969, p.216.

3.2 LES LIMITES DE LA CONCEPTION D' ARISTOTE SUR LA MUSIQUE.

Aristote émet trois remarques sur la musique : D'abord, elle relaxe, détend, amuse et soulage ; Ensuite, elle éduque ; Enfin, elle favorise une vie de loisir noblement occupée. Cependant, ces trois remarques ne couvrent pas l'ensemble des potentiels et pouvoirs de la musique.

3.2.1 LA MUSIQUE COMME ART D'EXPRESSION ET NON SEULEMENT IMITATIF.

D'une part, la musique n'est pas simplement imitative des affects ou des sentiments, comme le mentionne Aristote, mais elle est également un moyen d'expression, un langage qui communique des émotions, des idées et des messages. Dans cette perspective, le moderniste Kant écrit judicieusement :

> L'attrait de la musique, qui se peut si universellement communiquer, semble reposer sur ceci que chaque expression du langage possède, dans le contexte où elle s'intègre, un son adéquat à son sens. Ce son désigne plus ou moins un affect du locuteur et, symétriquement, le produit aussi chez l'auditeur – cet affect éveillant alors inversement en celui-ci l'Idée qui est exprimée dans la langue par un tel son.[36]

IL explique que chaque expression du langage possède un son qui est adéquat à son sens, désignant ainsi un affect du locuteur. Ce son produit également cet affect chez l'auditeur. Par exemple, le son d'une voix criante exprime la colère ou la peur, suscitant ces émotions chez l'auditeur. Ainsi, la musique, en utilisant la modulation – variation de la hauteur, de la durée et du timbre des sons –, devient une forme de langage universel des sensations, compréhensible par tous, transcendant culture et langue. Elle communique universellement des affects qui, à leur tour, éveillent des idées esthétiques. Par exemple, une musique joyeuse peut éveiller l'idée de beauté ou d'amour. Pour Kant, l'attrait de la musique repose sur sa capacité à communiquer universellement des affects et des idées esthétiques. L'on pourrait dire comme Arthur Schopenhauer, que la musique est « l'image de la volonté [37]».

La musique est un langage des sentiments et des idées, universellement comprise par toutes les nations, car comme le souligne Marcel Proust : « La musique

[36] E. Kant. *Critique de la faculté de juger,* Paris, Gf-Flammarion,1995. p.51.
[37] A. Schopenhauer, *Le Monde Comme Volonté Et Comme Représentation,* Paris, Gallimard, 2009, p.503.

est peut-être l'exemple unique de ce qu'aurait pu être - s'il n'y avait pas eu l'invention du langage, la formation des mots, l'analyse des idées - la communication des âmes[38].». C'est -à -dire que la musique, exempte du langage et de l'analyse des idées, représente une communication directe des âmes, accessible à tous, indépendamment du niveau de culture ou de langue.

La musique exprime et communique donc. A titre d'exemple, elle a permis à certains artistes, tels que l'Orchestre Poly-Rythmo de Cotonou, de véhiculer des messages politiques et sociaux pendant la période coloniale, abordant des thèmes tels que la corruption, la pauvreté et la lutte pour l'indépendance. Angélique Kidjo a également utilisé la musique pour promouvoir les droits des femmes et lutter contre la pauvreté en Afrique, rendant hommage à des figures importantes comme Nelson Mandela.

Dans *La Musique et l'Ineffable* de Vladimir Jankélévitch, ce dernier va plus loin en affirmant que : «La musique est l'art d'exprimer l'ineffable, de suggérer ce qui ne peut se dire, de nous faire sentir ce que nous ne pouvons percevoir.[39]».

Bref, Selon lui, la musique est un langage de l'ineffable, exprimant des aspects de l'expérience humaine qui dépassent les limites des mots.

À titre d'exemple, la musique exprime des émotions telles que la tristesse, la joie, la colère, la peur, l'amour, etc. ; des sentiments tels que la nostalgie, la mélancolie, la sérénité, l'émerveillement ; des pensées telles que la réflexion, la méditation, la contemplation ; des sensations comme le froid, la chaleur, le vent, la pluie ; des mouvements comme la danse, le rythme, la pulsation ; des images comme les paysages, les couleurs, les formes ; des atmosphères comme la tension, la détente, l'angoisse, la paix ; des souvenirs tels que les moments heureux, forts ; des idées telles que la fraternité, l'égalité, etc.

Et, puisque nous parlons de la musique comme moyen de communication, il importe de souligner l'aspect religieux de cette fonction et qu'Aristote néglige alors que dans la Grèce Antique, l'on reconnaissait à la musique une place de choix à travers

[38] M. PROUST, A *la recherche du temps perdu. La Prisonnière*, Québec, Bibliothèque numériqu Romande, 2018. p.448.

[39] Vladimir. JANKELEVITCH, *La musique et l'ineffable*, Paris, Editions du Seuil, 1983. p.17.

les louanges et les prières adressées aux divinités. Ce qui continue d'être le cas dans toutes les religions. Comme le dit si bien un adage lointain, « Qui chante bien, deux fois prie[40] ».

C'est-à-dire qu'à travers la musique, l'acte de la prière, de la communication avec la divinité que l'on sert, est plus fort, plus puissant. La belle preuve, en est le phénomène de la trance qui se produit en certains, le plus souvent à travers la musique.

En un mot, la musique est aussi expressive qu'imitative de l'ineffable.

3.2.2. LA MUSIQUE COMME ART AUX EFFETS SUBJECTIFS.

Ensuite, le second reproche que l'on fait à Aristote est d'être trop restrictif. En effet, il affirme que les hommes libres, c'est-à-dire les citoyens d'une cité, doivent écouter des musiques nobles, car ces musiques ont un effet éducatif et moralisateur. Elles cultivent les valeurs de la raison et de la sagesse, et elles inspirent les hommes à la grandeur. Les musiques divertissantes, quant à elles, sont destinées aux hommes de la classe ouvrière, qui n'ont pas besoin d'être cultivés ou moralisés. Elles ont un effet simplement plaisant ou divertissant.

Cependant, cette distinction est basée sur une conception étonnamment limitée de la musique. La musique n'est pas un art qui a un effet univoque sur les auditeurs. Elle peut avoir des effets variés en fonction de l'état émotionnel de l'auditeur, de son contexte culturel et de ses propres expériences personnelles.

Par exemple, une musique considérée comme noble par certains peut être ressentie comme divertissante par d'autres. Un homme libre peut trouver une musique populaire divertissante, tandis qu'un homme de la classe ouvrière peut trouver une musique classique noble. De plus, la musique peut avoir des effets différents sur le même individu à différents moments de sa vie. Une musique qui était autrefois divertissante pour un individu peut devenir noble pour lui à l'âge adulte. La musique peut également avoir des effets différents en fonction du contexte dans lequel elle est exécutée. Une musique considérée comme noble dans un contexte religieux peut être ressentie comme divertissante dans un contexte festif.

[40] Cet adage veut dire simplement que la musique ou le chant, à travers les louanges intensifie la communication avec l'Un ou quelconque divinité.

Et donc, nous avons tous besoin de la musique et de tout ce qu'elle peut apporter. Il n'y a pas à faire une distinction de classe pour telle ou telle personne. Aristote a donc tort de faire une distinction entre les musiques que telle ou telle personne peut écouter, car il est impossible de dire a priori si une musique est noble ou divertissante. Et, nous avons tous besoin d'être éduqués et divertis par la musique sans aucune distinction.

3.2.3. LA MUSIQUE COMME REFLET DE LA CULTURE.

Il est vrai qu'Aristote écrit que « la musique est capable d'améliorer les mœurs[41]».Cependant, il n'explique pas vraiment l'importance sociale de la musique. Une conception, faisant pourtant fureur dans l'antiquité.

La musique est une forme d'art profondément ancrée dans la culture. Elle reflète les valeurs, les croyances, les traditions et les expériences d'un groupe de personnes.

La musique reflète la culture d'une nation de plusieurs façons. Tout d'abord, les rythmes et les mélodies de la musique peuvent refléter les paysages, les climats et les traditions d'une région. Par exemple, la musique africaine est souvent caractérisée par des rythmes syncopés et des mélodies complexes, qui reflètent le dynamisme et la diversité de la culture africaine.

Deuxièmement, les paroles des chansons peuvent refléter les valeurs, les croyances et les expériences d'un groupe de personnes. Par exemple, les chansons folkloriques véhiculent souvent des traditions et des croyances ancestrales.

Troisièmement, les instruments utilisés dans la musique peuvent également porter un sens culturel. Par exemple, le tambour est un instrument important dans de nombreuses cultures, et il est souvent utilisé pour célébrer des événements heureux ou commémorer des événements tristes.

La musique reflète également l'identité culturelle d'une nation. L'identité culturelle est le sentiment d'appartenance à un groupe de personnes partageant des valeurs, des croyances, des traditions et des expériences communes. La musique est un moyen important pour les gens de se sentir connectés à leur culture et à leur identité.

Enfin, la musique reflète l'histoire d'une nation. Elle peut raconter l'histoire d'un peuple, de ses événements importants, de ses héros et de ses tragédies. La musique peut

[41] Aristote., *Op-Cit*, p. 567

également être utilisée pour commémorer des événements historiques ou célébrer des victoires.

C'est ce que l'on comprend aisément à travers le présent extrait de l'ouvrage *Effet et Influence de la musique sur la santé et sur la maladie* du docteur Chomet :

> Tous les peuples ont un chant et une musique. Tous, sans exception, suivant leur gout, leurs mœurs et leurs aptitudes, ont tirés parti des organes mis à leur disposition par la nature et des instruments inventé par leur génie […] La musique n'est pas la même chez tous les peuples. Le climat, les mœurs, les usages, le degré de sensibilité, ou de civilisation, impriment aux accents mélodiques des caractères fort divers[42].

Qui, nous nous demandons bien qui, ne trouverait pas dans les chansons des musiciens béninois Angélique Kidjo, Gnonnas Pedro , Alékpéhanhou, Vivi l'internationale et Sagbohan Danialou , pour ne citer que ceux-ci, le reflet des valeurs , des bonnes conduites et de l'histoire du Bénin ? Nous voyons ainsi alors à quel point la musique peut refléter notre identité d'origine.

Bref, la musique nourrit et reflète non seulement les aspirations culturelles mais elle permet de surcroît aux individus de s'épanouir tout en les connectant les uns aux autres. Les musiques nationales dont l'avènement se situe entre le xlx^{e} et le xx ^{e} siècle, ont repris le folklore populaire pour exprimer le génie national. Le Bénin comme tant d'autres pays du monde, à pu alors exploiter le potentiel de rassemblement propre à la musique à travers les hymnes.

3.2.4. IMPORTANCE DE LA PAROLE DANS LA MUSIQUE .

Aristote néglige l'influence des paroles chantées. Cette analyse est aujourd'hui remise en question, car les paroles chantées ont des effets puissants sur nos émotions et nos comportements. Elles peuvent nous inspirer, nous motiver, nous apaiser ou nous révolter.

Les paroles chantées peuvent avoir des effets positifs, inspirant des émotions positives et motivant à atteindre des objectifs. Par exemple, les chansons sur l'amour, l'amitié, la paix ou la justice peuvent apporter du bien-être. Cependant, étant dépendantes de

[42] H. Chomet. *Effets et influence de la musique sur la santé et sur la maladie*, Paris, Baillière, 1874, p.16-17.

l'artiste, elles peuvent aussi avoir des effets négatifs, incitant à la violence, au racisme, au sexisme, à l'homophobie, au suicide, ou à d'autres comportements déviants.

Des exemples illustrant l'influence des paroles chantées incluent "Born in the USA" de Bruce Springsteen, utilisé pour promouvoir le nationalisme, et "Losing My Religio n" de R.E.M., utilisé pour la conversion religieuse. Ou encore, l'exemple du titre musical ‘**’Coller la petite ‘’ d**u chanteur camerounais Franko qui a fait polémique car incitant à ce que l'on pourrait qualifier de débauche sexuelle. Idem, pour les nombreuses chansons de l'artiste Vano-baby qui font débat du fait de la vulgarité et de la mauvaise instruction des propos qu'il tient, le plus souvent à connotation sexuelle et qui instruisent négativement les auditeurs. Ces exemples soulignent que les paroles chantées peuvent être des vecteurs de messages impactants. Ce n'est certainement pas Saint- Augustin qui nous dira le contraire, en ce qui concerne le pouvoir des paroles dans une musique. Il écrit à juste titre dans *LES CONFESSIONS* que :

> lorsque je me rappelle les larmes que je versais en écoutant les chants de votre église aux premiers jours de ma conversion et, que maintenant encore ce n'est pas à vrai dire le chant qui m'émeut,mais les paroles chantées,lorsqu'elles le sont par une voix pure avec des modulations appropriées ,je reconnais de nouveau la grande utilité de cette institution[43].

En conclusion, les paroles chantées sont un élément crucial de la musique, ayant des effets puissants tant positifs que négatifs. Il est donc essentiel de sensibiliser les jeunes à leur influence par le biais de l'éducation musicale prônée par Aristote. Cela les aidera à analyser les paroles des chansons et à faire des choix conscients.

[43] Saint Augustin ,*Les Confessions*,Paris,Flammarion,1964,p.237.

3.3. **PERSPECTIVES RELATIVES A L'UTILITE DE LA MUSIQUE DANS LA VIE HUMAINE.**

La musique, loin d'être un simple divertissement, recèle un potentiel immense qui s'étend bien au-delà de ses aspects artistiques. Les recherches actuelles sur les effets de la musique sur la santé, l'éducation et la culture ouvrent de nouvelles perspectives prometteuses et laissent entrevoir des applications innovantes dans divers domaines de la vie humaine.

- **La musique au service de la santé : Un remède naturel aux maux du corps et de l'esprit.**

Dans le domaine de la médecine, les recherches sur les effets de la musique sur la douleur et l'anxiété suscitent un intérêt grandissant. Les résultats préliminaires suggèrent que la musique pourrait jouer un rôle important dans le développement de thérapies non médicamenteuses alternatives, offrant ainsi une solution naturelle et peu invasive aux souffrances physiques et émotionnelles

- **Soulager la douleur et l'anxiété : Un allié précieux dans les soins médicaux.**

L'écoute de musique relaxante ou entraînante, selon les besoins individuels, a démontré une efficacité significative dans la réduction de la douleur perçue, en particulier dans le cadre de procédures médicales invasives ou de traitements chroniques. De plus, la musique peut apaiser l'anxiété préopératoire ou post-opératoire, favorisant ainsi un meilleur rétablissement des patients.

- **Favoriser la rééducation et la récupération : Un soutien précieux pour les personnes handicapées.**

Les études sur les effets de la musique dans la rééducation révèlent son potentiel pour améliorer les programmes de réadaptation pour les personnes handicapées. La musique peut stimuler la motivation, la coordination des mouvements et la performance physique, contribuant ainsi à une récupération plus rapide et plus efficace.

- **Améliorer la communication : Un nouveau souffle pour les personnes atteintes de troubles du langage.**

La recherche sur les effets de la musique sur la communication ouvre de nouvelles perspectives pour les personnes atteintes de troubles du langage ou de la communication, tels que l'autisme ou l'aphasie. La musique peut servir d'outil précieux pour stimuler la communication non verbale, faciliter l'expression des émotions et améliorer les interactions sociales.

- **Un remède naturel aux maux considérés incurables : Un espoir pour l'avenir.**

La musique, en tant que don naturel dépourvu d'effets secondaires potentiels lorsqu'elle est utilisée de manière positive, pourrait s'avérer un remède prometteur pour certains maux actuellement considérés comme incurables. Des recherches approfondies pourraient révéler son potentiel dans le traitement de maladies neurodégénératives, de troubles psychiatriques ou d'autres affections complexes.

- **La musique au cœur de l'éducation : Un moteur pour l'apprentissage et le développement.**

Dans le domaine de l'éducation, les études sur les effets de la musique sur le développement cognitif et social soulignent son rôle crucial dans l'apprentissage et l'épanouissement des élèves. L'intégration systématique de la musique dans les programmes scolaires pourrait déboucher sur des avancées significatives dans l'éducation des enfants et des jeunes.

- **Stimuler le développement cognitif et social : Un atout pour les élèves.**

L'écoute de musique pendant l'étude peut favoriser la concentration, la mémoire et la capacité de traitement de l'information chez les élèves. De plus, la pratique musicale peut améliorer le développement des compétences motrices, de la créativité et de l'intelligence émotionnelle, contribuant ainsi à un épanouissement personnel et social harmonieux.

- **Faciliter l'apprentissage des langues : Une nouvelle approche pédagogique.**

La recherche sur les effets de la musique sur l'apprentissage des langues met en lumière son potentiel pour développer de nouvelles méthodes d'enseignement des langues plus efficaces et engageantes. L'utilisation de chansons, de comptines et d'activités musicales peut rendre l'apprentissage des langues plus ludique et accessible à tous les élèves.

- **Sensibiliser les jeunes auditeurs et artistes : Un enjeu crucial pour l'avenir.**

L'éducation musicale doit également inclure une sensibilisation aux valeurs morales et éthiques véhiculées par la musique. Il est essentiel d'apprendre aux jeunes auditeurs et aux futurs artistes à discerner ce qui est convenable ou non à exprimer dans la musique, les incitant à utiliser leur talent pour promouvoir des messages positifs et enrichissants.

➢ **La musique au service de la culture : Un vecteur d'identité et de partage**

Dans le domaine de la culture, les études sur les effets de la musique sur l'expression émotionnelle et la communication permettent une meilleure compréhension de la place de la musique dans la société. La musique est un langage universel qui transcende les frontières linguistiques et culturelles. Elle permet d'exprimer un large éventail d'émotions et de sentiments, de raconter des histoires, de partager des valeurs et de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté.

- **Un langage universel pour l'expression émotionnelle et la communication**

La musique a le pouvoir de toucher profondément les gens sur le plan émotionnel, quel que soit leur âge, leur origine ou leur culture. Elle peut évoquer la joie, la tristesse, la colère, l'amour, la nostalgie et de nombreuses autres émotions. Ce langage universel permet de créer des liens et des connexions entre les individus, favorisant ainsi la compréhension mutuelle et l'empathie.

- **Un vecteur d'identité culturelle : Préserver et promouvoir le patrimoine**

La recherche sur les effets de la musique sur l'identité culturelle souligne son rôle important dans la transmission des traditions et des valeurs d'une culture d'une génération à l'autre. La musique fait partie intégrante de l'héritage culturel d'un peuple et elle permet de préserver sa mémoire et son identité.

- **Favoriser le développement d'initiatives culturelles : Dynamiser et enrichir la vie culturelle**

Les études sur la musique peuvent contribuer au développement de nouvelles initiatives de préservation et de promotion du patrimoine culturel. En comprenant mieux l'impact de la musique sur les individus et les communautés, il est possible de mettre en place des programmes et des événements qui valorisent la diversité culturelle et enrichissent la vie culturelle des citoyens.

En conclusion, la musique, dans toute sa richesse et sa complexité, offre un potentiel immense pour améliorer la santé, l'éducation et la culture. Les recherches actuelles et futures permettront d'explorer de nouvelles applications de la musique dans divers domaines et de contribuer ainsi à un meilleur vivre-ensemble. La musique n'est pas seulement un divertissement, c'est un outil précieux pour le développement humain, le bien-être et la construction d'une société plus harmonieuse.

En encourageant l'éducation musicale dès le plus jeune âge, en soutenant la recherche et en favorisant l'accès à la musique pour tous, nous pouvons tirer parti de son pouvoir pour bâtir un avenir meilleur.

CONCLUSION

A travers ce mémoire, nous avons exploré la conception de la musique d'Aristote dans son ouvrage *La Politique*. Nous avons examiné les multiples facettes de cet art universel, en analysant ses liens avec l'irrationnel (les affects, les émotions), et en soulignant son importance dans la vie humaine.

Aristote considérait la musique comme un outil précieux pour l'éducation, le divertissement, la catharsis et une noble vie de loisir. Il affirmait que la musique pouvait améliorer les mœurs, inculquer des vertus et procurer du bien-être. Il mettait l'accent sur le pouvoir de la musique d'imiter les émotions et d'influencer les auditeurs, soulignant l'importance de choisir des modes musicaux adaptés à différents contextes et publics.

Pour Aristote, la musique n'était pas uniquement un divertissement stérile. Il y voyait un art capable d'élever l'âme et de contribuer à l'épanouissement de l'individu. Il soulignait les vertus éducatives de la musique, affirmant qu'elle pouvait inculquer des valeurs morales et civiques essentielles. De plus, il reconnaissait le pouvoir cathartique de la musique, permettant à l'auditeur de se libérer de ses émotions négatives et de retrouver un sentiment de bien-être.

L'un des aspects fondamentaux de la pensée d'Aristote sur la musique est son lien étroit avec les émotions. Selon lui, la musique avait le pouvoir d'imiter les émotions humaines, suscitant chez l'auditeur un large éventail de sentiments, allant de la joie à la tristesse, en passant par la colère et la peur. Cette capacité mimétique de la musique lui conférait une dimension psychologique et pédagogique importante.

Aristote ne se contentait pas d'affirmer le pouvoir émotionnel de la musique. Il soulignait également l'importance du choix des modes musicaux en fonction des contextes et des publics. En effet, selon lui, certains modes musicaux étaient plus propices à l'éducation morale, tandis que d'autres étaient plus adaptés au divertissement ou à la catharsis. Cette attention portée au choix des modes musicaux témoigne de la finesse d'analyse d'Aristote et de sa compréhension profonde des effets psychologiques de la musique.

Malgré ses apports importants, la conception aristotélicienne de la musique n'est pas exempte de critiques. En effet, sa focalisation sur l'imitation des émotions limite la compréhension de la musique en tant que langage et moyen de communication. La musique ne se contente pas d'imiter les émotions, elle les exprime, les explore et les suscite de manière complexe et nuancée. De plus, son époque ne lui permettait pas d'accorder une importance suffisante aux paroles chantées, qui jouent un rôle crucial dans la musique moderne.

Malgré ses limitations, les réflexions d'Aristote sur la musique demeurent pertinentes aujourd'hui. Sa conception de la musique met en lumière le potentiel de cet art à la fois pour élever l'âme et pour divertir. Son analyse des liens entre la musique et les émotions et son attention portée au choix des modes musicaux nous offrent des pistes de réflexion précieuses pour comprendre l'impact de la musique sur l'individu et la société. Aujourd'hui, la musique occupe une place encore plus importante dans nos vies qu'à l'époque d'Aristote. Elle est omniprésente dans notre quotidien, influençant nos émotions, nos comportements et nos interactions sociales. La réflexion d'Aristote nous invite à nous interroger sur la nature de la musique et sur son rôle dans la société contemporaine.

A la suite d'Aristote, il est important de poursuivre la réflexion sur la place de la musique dans la société. Comment pouvons-nous favoriser une écoute active et attentive de la musique ? Comment pouvons-nous soutenir la diversité des expressions musicales et la création artistique ? Comment pouvons-nous utiliser le pouvoir de la musique pour promouvoir l'éducation, la tolérance et le dialogue interculturel ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **OUVRAGES DE L'AUTEUR :**

- ARISTOTE, *Ethique à Eudème*, Paris, Flammarion, 2013.
- ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, Paris, Flammarion, 1998.
- ARISTOTE, *La Politique*, Paris, J. VRIN, 1989.

- **AUTRES OUVRAGES :**

- CHOMET HÉLOÏSE, *Effets et influence de la musique sur la santé et sur la maladie*, Paris, Baillière, 1874.
- DAUPHIN CLAUDE, *Pourquoi enseigner la musique ? Propos sur l'éducation musicale à la lumière de l'histoire de la philosophie et de l'esthétique*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011.
- DE KONINCK THOMAS, *Philosophie de l'éducation pour l'avenir*, Québec, Presses Universitaires Laval, 2010.
- DESCARTES RENÉ, *Les Passions de l'âme*, Paris, Flammarion, 1998.
- DESCARTES RENÉ, *Traité de l'homme*, Paris, Le Monde, 1909.
- DESCARTES RENÉ, *Abrégé de musique*, Paris, PUF, 1987.
- JANKÉLÉVITCH VLADIMIR, *La musique et l'ineffable*, Paris, Éditions du Seuil, 1983.
- KANT EMMANUEL, *Critique de la faculté de juger*, Paris, Gf-Flammarion, 1995.
- KANT EMMANUEL, *Traité de Pédagogie*, Paris, Hachette, 2017.
- NIETZSCHE FRIEDRICH, *Le Crépuscule des Idoles*, Paris, Flammarion, 2017.
- PLATON, *La République*, Paris, Garnier-Flammarion, 2016.
- PLATON, *La République*, Paris, Garnier-Frères, 1966.
- PROUST MARCEL, *À la recherche du temps perdu. La Prisonnière*, Québec, Bibliothèque numérique romande, 2018.
- RICOEUR PAUL, *La critique et la conviction*, entretien avec François Azouvi et Marc de Launay, Paris, Calmann-Lévy, 1995.
- ROUSSEAU JEAN-JACQUES, *Émile, ou De l'éducation*, Paris, Gallimard, 1969.

- ROUSSEAU JEAN-JACQUES, « Musique », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton, & Durand, 1765.
- SAINT AUGUSTIN, *Les Confessions*, Paris, Flammarion, 1964.
- SCHOPENHAUER ARTHUR, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, Paris, Gallimard, 2009.
- VERLAINE PAUL, *Art poétique*, dans *Jadis et naguère*, dans *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard, Pléiade, 1951.
- **ARTICLES ET SITES DE RECHERCHE :**
- « La Musique pour lutter contre l'Alzheimer ? », *Fondation Alzheimer*, le 01/03/2019.
- D'ALEMBERT, « Fragment sur la musique », §19 ; in Christian Godin, *Musique Symphozik*, p. 28.
- Ce lien *Aristote — Wikipédia* (wikipedia.org) a été consulté le 04/02/24 à 11h34.
- Ce lien *E9782370543387.pdf* (lalib.fr) a été consulté le 25/02/24 à 13h05.

TABLE DES MATIERES

Remerciements iii
SOMMAIRE iv
RESUME v
INTRODUCTION 1
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION D'ARISTOTE ET CLARIFICATION DU CONCEPT DE « LA MUSIQUE » 4
1.1. PRESENTATION D'ARISTOTE 4
1.1.1. BREF APERÇU SUR LA VIE D'ARISTOTE 4
1.1.2. BREF APERÇU SUR L'ŒUVRE D'ARISTOTE 6
1.2. CLARIFICATION DU CONCEPT DE '' LA MUSIQUE '' 8
CHAPITRE 2 : LA CONCEPTION ARISTOTELICIENNE DE LA MUSIQUE. 14
2.1. LA MUSIQUE POUR LE BIEN- ÊTRE 14
2.2. LA MUSIQUE POUR L'EDUCATION 17
2.2.1. LES ELEMENTS INFLUENTS DE LA MUSIQUE. 19
2.2.2. L'EMPLOI DES MODES MUSICAUX ET DES INSTRUMENTS DE MUSIQUES DANS L'EDUCATION. 21
2.3 LA MUSIQUE POUR LE LOISIR 23
CHAPITRE 3 : PORTEE, LIMITE ET PERSPECTIVE 24
3.1. PORTEE DE LA CONCEPTION D'ARISTOTE 25
3.1.1. LA PORTEE CONCEPTUELLE 25
3.1.2. PORTEE SUR LE PLAN DU BIEN-ETRE. 26
3.1.3. PORTEE SUR LE PLAN EDUCATIF 28
3.2 LES LIMITES DE LA CONCEPTION D' ARISTOTE SUR LA MUSIQUE 29
3.2.1 LA MUSIQUE COMME ART D'EXPRESSION ET NON SEULEMENT IMITATIF. 30
3.2.2. LA MUSIQUE COMME ART AUX EFFETS SUBJECTIFS 32
3.2.3. LA MUSIQUE COMME REFLET DE LA CULTURE 33
3.2.4. IMPORTANCE DE LA PAROLE DANS LA MUSIQUE 34
3.3. PERSPECTIVES RELATIVES A L'UTILITE DE LA MUSIQUE DANS LA VIE HUMAINE 36
CONCLUSION 38
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 42
TABLE DES MATIERES 44